

Contribution à la libération des femmes

La situation des femmes au sein de la société française se complique. La parole se libère sans que ne suivent les gestes ni n'évolue la pensée. Les violences faites aux femmes s'inscrivent, peu ou prou, dans les faits divers et le scandale médiatique. Les femmes sont pourtant l'objet d'une évidente « sous-reconnaissance » politique. Sur leurs épaules pèse toujours un « fardeau culturel » résultat d'une organisation sociale dépassée. Elles endurent un « laisser-faire » éhonté en matière d'atteintes physiques et morales. Les femmes peuvent-elles être, dans ces conditions, libérées du pouvoir des hommes, par les hommes ? Les femmes peuvent-elles être reconnues des hommes, sans l'assentiment des hommes ? Les femmes peuvent-elles se défendre des hommes, sans les hommes ? Les réponses peuvent être apportées, consignées et validées, par les femmes. Les femmes doivent consulter les femmes. Les hommes doivent être exclus des consultations féminines.

Les femmes se doivent une reconnaissance mutuelle. Les femmes se doivent une reconnaissance politique inaliénable plus pratique que symbolique. Les femmes se doivent une reconnaissance spirituelle. Les femmes doivent, en conséquence, consigner en des termes pratiques et singuliers, leurs désirs en matière d'évolution culturelle, d'organisation sociale et de rapports au masculin, pour consacrer l'émergence du féminin et décréter le début de la fin de la domination masculine, sans l'assentiment des hommes. Les femmes doivent faire le deuil de leur condition présente avant de rédiger leurs « cahiers de doléances ». Les femmes intéresseront ultérieurement les hommes à la substance d'un texte dont l'apparence constitutionnelle, de portée universelle, visera l'application ferme et inconditionnelle des droits humains, tels qu'ils ont été façonnés par les grands textes législatifs républicains, auxquels s'ajouteront un ensemble de propositions de droits progressistes, « spécifiques » à la condition féminine et aux difficultés contemporaines, qui nuisent, de toute évidence, aux relations humaines, c'est-à-dire à l'égalité réelle, méprisée par le passé, incertaine à l'avenir. Les femmes sont-elles suffisamment entrées dans l'Histoire des hommes ? Elles ont été de tous les sacrifices, de toutes les révolutions, de toutes les guerres et de tous les combats dont celui de la vie, sans autre forme de reconnaissance et de considération. Les hommes sont-ils suffisamment entrés dans l'Histoire des femmes ? Au point même de leur infliger régulièrement la mort en toute quiétude ! Pourquoi en est-on là deux siècles après la Révolution française et la Déclaration « Universelle » des Droits de l'Homme ? Probablement parce que l'état de droit « contemporain » n'a pas encore totalement achevé l'ordre moral « ancien » qui s'est littéralement déchainé sur les femmes, depuis la « nuit des temps », en les culpabilisant d'être femme.

Par conséquent, la consultation historique des femmes par les femmes ne s'impose-t-elle pas de toute urgence ? Être femme, c'est quoi ? Les hommes doivent-ils répondre à la place des principales intéressées ? Qu'est-ce réellement qu'une femme ? Autrement dit, qu'est ce qu'elle n'est pas (un ustensile ménager, une couveuse, un punching-ball, un crachoir, etc.) ? Qui est assurément une femme ? Autrement dit, qui ne l'est pas (Lilith, Pandore, Circée, Eve, Dame Nature, La Vierge Marie, Dame Guenièvre, la Belle au Bois Dormant, Fatima, la sorcière de Salem, etc.) ? A quoi aspire véritablement une femme ? Autrement dit, qu'est ce qu'elle ne souhaite plus endurer que la société contemporaine tolère insidieusement. Que souhaite-t-elle ne plus se voir interdire de penser, de dire, d'oser et de faire ? La vie d'une femme peut-elle constamment reposer sur la seule volonté politique du Président de la République et de la bonne « Grâce présidentielle » ? L'humilité des femmes peut-elle seulement dépendre d'un ministère dédié et d'un budget alloué ? Le soulagement de la conscience des femmes peut-il être réellement pris au sérieux tout en demeurant virtuel ?

Qu'advient-il des femmes à chaque alternance de gouvernement ou dans l'hypothèse d'une crise politique majeure ? Peut-on réellement mettre un terme définitif aux insultes et aux coups portés aux femmes par des proches au domicile, par des collaborateurs au travail et par des inconnus dans la rue, avec des discours et de l'argent alors même que le pouvoir politique et l'argent perdurent, à l'évidence, entre les mains de leurs oppresseurs ? Comment agir dans le bon sens sans qu'il ait été préalablement indiqué et établi par les principales concernées ? L'égalité concrète de condition ne consiste-t-elle vraiment qu'en l'effacement des différences ? N'est ce pas là l'ultime sacrifice ? L'image de la femme ne nécessite-t-elle pas tout simplement d'être « établie », exclusivement par des femmes, à l'aune du présent, pour tenter de soulever ensuite, de pair avec des hommes instruits et conquis, en républicaines et républicains sincères, un ordre politique et social, juste et durable, imaginé au cours du Siècle des Lumières ? Puisqu'il fallut aux contemporaines et aux contemporains de la Révolution française de 1789, entrevoir lucidement tous les avantages de la République afin qu'elle advienne à la lumière d'une rupture cinglante, avec si peu de connaissances intellectuelles et de moyens pratiques, sinon la volonté d'en découdre, n'est-il pas de la sorte, incontournable d'amener les femmes à se penser, telle qu'elles s'estiment sur l'instant, pour qu'elles n'apparaissent plus jamais aux yeux des hommes, telles qu'ils les envisagent mais bien telles qu'elles se pressentent au présent.

Est-il dès lors à ce point difficile de décréter et d'organiser, en France, les « Etats généraux » des femmes afin d'enclencher la rédaction de « cahiers de doléances », auquel tout être féminin en âge de raisonner sur sa condition, doit avoir droit de contribuer. Les femmes sont douées de parole et d'écriture ; elles ont à leur disposition de puissants moyens de communication. Il ne leur reste plus, par conséquent, qu'à exprimer d'une voix puissante et déterminée, la condition féminine à laquelle elles aspirent, en reprenant l'aventure républicaine, là où elle a tourné à l'avantage exclusif des hommes. Toutes les ruptures politiques, culturelles et sociales majeures engendrent, en France, des textes législatifs qui reflètent, au présent, les « attentes » à venir. La Loi « nouvelle » puise toujours sa Raison dans un corpus de textes « déclassés », à postériori, par l'émergence de la pensée nouvelle, avec lesquels elle s'accorde ou s'oppose variablement. Les femmes doivent dorénavant saisir le présent qui constitue « l'année zéro » dans le calendrier de la libération des femmes. Saisir l'« instantané » de la pensée féminine et le confronter à la « toile » contemporaine, doit permettre aux Françaises et aux Français, de dévoiler l'ineptie, de révéler l'irrationalité « ponctuelle » de la société républicaine présente, de constater que la République s'est « endormie sur ces lauriers », d'entrevoir un nouveau destin, de nouveaux combats et de concourir à l'immense et franche victoire de la Raison sur les ténèbres et la barbarie des temps anciens. Que les femmes prennent leur destin en main en soutenant maintenant une pensée politique directrice singulière, dans le but d'orienter les textes officiels dont nous sommes tous imprégnés, d'instituer et d'éprouver finalement avec le soutien résolu des hommes, les Droits Universels de la Condition Humaine, en vertu de la perfectibilité des sociétés humaines. Que vive la République ! Vive les femmes ! Vive la France !

Robert Bousba, socialiste « autonome », à Provins.